



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 30 JUILLET 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, M. Christian BUNZ

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRI

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray en Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Marc BOUCHET

**Date d'affichage** : 31 JUIL. 2020

**OBJET** : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP) DU MONT SALEVE (SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA HAUTE-SAVOIE)

## **D**ESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP) DU MONT SALEVE (SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA HAUTE-SAVOIE)

La Société d'Economie Alpestre de la Haute Savoie est une association loi 1901, créée dans les années 1920, qui œuvre pour faire vivre et évoluer les techniques et la culture alpestre en harmonie avec les pôles urbains. Elle fonde son action sur l'activité humaine en montagne et les trois éléments fondamentaux que sont l'herbe, l'eau et l'arbre et s'implique activement dans les problématiques générales de la montagne en offrant un forum permanent pour les espaces d'altitude.

La SEA apporte sa contribution à la gestion des alpages départementaux, au maintien d'une activité agropastorale dynamique, à la conservation de la qualité des paysages et de l'environnement, au maintien de la vie sociale en zone difficile et d'une culture montagnarde vivante.

Elle contribue ainsi à maintenir une politique pastorale active.

Parmi ses principales missions, la SEA assiste les éleveurs et les organisations professionnelles pour tout ce qui concerne le pastoralisme, avec notamment le suivi des travaux d'amélioration pastorale, la création et la gestion d'Associations Foncières Pastorales, l'appui technique aux Groupements Pastoraux...

Elle apporte également son soutien aux différentes productions AOC du département, ainsi qu'à la race bovine Abondance et aux autres races de montagne. La réalisation d'études, de diagnostics et d'animations dans le domaine du pastoralisme, de la forêt de montagne et de la ressource en eau font aussi partie de ses compétences avec des relations privilégiées avec les communes de montagne qui ont des alpages sur leur territoire ainsi que les organisations territoriales intercommunales.

Enfin, la SEA engage plusieurs actions de sensibilisation sur les thèmes du pastoralisme, de l'eau et de la forêt avec des manifestations telles que : Alpages sans frontières, Itinéraires Alpestres, les Journées de l'Alpage, le Congrès de L'Eau en Montagne, les Journées de la Forêt de Montagne, Saveurs d'Alpage...

Les alpages du Salève sont à la fois des outils de travail pour les agriculteurs qui estiment les jeunes bovins ou des vaches allaitantes, des espaces de respiration pour les citadins épris de nature et de grands paysages, des belvédères d'où l'on voit les Alpes, le Jura et le Léman. Ces milieux ouverts accueillent également une faune et une flore remarquables. Pour favoriser une gestion intégrant toutes ces vocations, le Syndicat Mixte du Salève a initié la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP) regroupant les 350 propriétaires des alpages qui la dirigent de façon collégiale.

Sa particularité est d'avoir autant d'alpages appartenant à des suisses qu'à des français. L'AFP mène des travaux d'amélioration pastorale avec un soutien financier de la Région, l'Europe et le Conseil Général : débroussaillage d'alpage, travaux d'eau pour abreuver le bétail, réfection de bâtiment d'alpages, pose de passages de clôture pour randonneurs,...Le Syndicat Mixte du Salève porte administrativement cette structure et assure la cohérence avec les actions qu'il mène sur le Salève par ailleurs.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est propriétaire des parcelles incluses dans le périmètre de l'Association Foncière Pastorale (AFP) du Mont-Salève, par conséquent elle sera représentée par **1 DELEGUE TITULAIRE ET 1 DELEGUE SUPPLEANT** (ce dernier ne siège qu'en cas d'absence du titulaire qu'il remplace).

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le 31/07/2020

SLO

ID : 074-247400112-20200730-D\_2020\_73-DE

2020-73 ADMINISTRATION GENERALE/ DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP) DU MONT SALEVE (SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA HAUTE-SAVOIE)

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein de l'association foncière pastorale (AFP) du MONT-SALEVE - Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes au sein de l'association foncière pastorale (AFP) du MONT-SALEVE - Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie les conseillers suivants :

▪ Titulaire :

- Pierre GAL

▪ Suppléant :

- Christine MEGEVAND

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND



31 JUL. 2020